|  |  |
| --- | --- |
| 1. **PROJET D’APPUI AU CYCLE ELECTORAL EN HAITI – EN COURS** | |
| **MONTANT** | 65,81 millions de dollars |
| **SOURCES DE FINANCEMENT** | FRH (1m), GOH (19,37m), USAID (9,70m), Canada (8,95m), Union Européenne (6,73m), Japon (4,47m), Brésil (1m), Trinidad et Tobago (1m), Ressources à mobiliser (14,54m) |
| **DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX** | 1 million de dollars |
| **DATE D’APPROBATION** | 25 Novembre 2015 |
| **SECTEUR** | Renforcer les institutions démocratiques nationales |
| **ENTITE PARTENAIRE** | ONU |
| **AGENCE D’EXECUTION** | Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Conseil Electoral (CEP), Office National d’Identification (ONI), Archives Nationales (ANH), Mission des Nations Unies pour la stabilisation d’Haïti (MINUSTAH) |
| **DESCRIPTION DU PROGRAMME** | |
| **Objectif**: L’objectif global du projet vise à contribuer au renforcement des capacités des institutions liées au contexte Électoral en Haïti. Parmi ces institutions, le Conseil Électoral (CEP) a un rôle capital en vue d’assurer l’organisation des élections présidentielles, législatives, municipales et locales pour que celles-ci se déroulent conformément au calendrier électoral annoncé par le CEP le 12 mars 2015 et de façon libre, transparente, crédible et inclusive  Les objectifs spécifiques sont :   * Le renforcement des capacités du CEP grâce à une assistance technique quotidienne aux différents départements et comités techniques du CEP (achats, budget, communication et sensibilisation, contentieux et doléances, centre de tabulation des votes, opérations et loi électorales, logistique), la production de manuels de procédures, et l’organisation de modules de formation à destination des membres du Conseil, des Bureaux Électoraux Départementaux (BED) et des Bureaux Électoraux Communaux (BEC) ; * Un appui à l’Office National d’Identification (ONI) à travers l’Organisation des États Américains (OEA) en vue d’assurer un enregistrement inclusif des électeurs et des électrices ; * L’appui aux différentes opérations électorales (telles que l’acquisition du matériel, la fourniture d’outils technologiques pour l’enregistrement des candidatures, une assistance à la transmission des résultats, la formation et le paiement du personnel temporaire); * Une assistance technique ciblée aux Archives Nationales d’Haïti (ANH) et à l’ONI en vue de favoriser la cohérence et la fiabilité du registre d’état civil d’où est extraite la liste électorale générale (LEG) ; * L’appui d’activités en vue de favoriser la participation des jeunes, des femmes et des autres groupes vulnérables (dont les handicapées et les personnes âgées) notamment grâce à l’action de Volontaires des Nations unies sur le terrain. | |